PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE

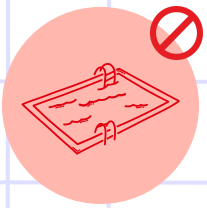
Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE SÉCHERESSE

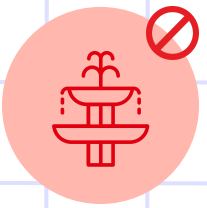
PRINCIPALES MESURES À RESPECTER POUR LES PARTICULIERS ET LES COLLECTIVITÉS



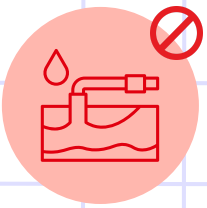
Interdiction de laver les véhicules hors stations professionnelles



Interdiction de remplir les piscines privées (hors remise à niveau et 1er remplissage suivant la construction)



Interdiction de faire fonctionner les fontaines à circuit ouvert



Interdiction des prélèvements à usage domestique dans les cours d'eau et nappes



Interdiction de laver les façades, toitures et voiries



Interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris, potagers, espaces verts et terrains de sport entre 8h et 20h

Entreprises et agriculteurs sont également soumis à des mesures de restriction pour préserver la ressource en eau. Retrouvez le détail par profil d'usager sur :

https://bit.ly/GestionSecheresse-Savoie



Chaque geste compte

Restrictions d'eau ? Restez informé sur

VIGIEAU.GOUV.FR